



Compte rendu du CDAS du 12 Avril 2024

L'intersyndicale FO, CGT, Solidaires et CFTD a fait la lecture d'une liminaire.

En réponse à notre déclaration liminaire, le Président a fait un catalogue des économies à faire et qu'il serait demandé aux citoyens de faire de gros efforts.

L'intersyndicale à ce catalogue a indiqué qu'il avait oublié comme source d'économie importante : l'arrêt des aides aux entreprises et une taxation des plus riches.

Le Président a répondu que les plus riches payaient déjà beaucoup d'impôts.

L'intersyndicale a proposé de faire une quête !!!!!

Le responsable régional de l'Action sociale en réponse à la liminaire a indiqué qu'il n'avait pas vocation à se substituer au délégué départemental. Il a reconnu que les OS participent à la vie du CDAS, en ayant un avis consultatif. Cependant, il a précisé qu'aucune action ne serait pas réalisée si l'ensemble des OS n'étaient pas d'accord.

Sans être présent à toutes les instances, les OS souhaitent que le responsable régional siège à minima au CDAS de présentation du budget et de la note d'orientation ministérielle.

Le Budget de l'Action sociale 2024 est de : 83 467 euros.

La résidence de Saint-Raphaël a été vendue en 2023 pour une somme d'environ 9 millions d'euros. Pour l'intersyndicale, il est déplorable de vendre des bijoux de famille tout en sachant que certains bâtiments venaient de dons ou de legs.

I. Nouveau Règlement Intérieur des CDAS

L'ensemble des OS votent contre le RI qui vient limiter les droits des OS.

Il est adopté malgré tout.

De la démocratie dans le cadre du dialogue social....

II. Approbation du PV du 5 octobre 2023

PV du 5 octobre 2023 : validé.

III. Compte rendu des GT des 11 décembre 2023 et du 15 février 2024

- Spectacle de Noël :

Suite à la faible participation aux spectacles de Noël à Rouen, il n'y aura plus qu'un spectacle sur Rouen et un sur le Havre en 2024.

Choix du spectacle pour 2024 : Polaris (14 000 euros la séance).

A noter , la SACEM a réclamé 680 euros réclamés au titre du spectacle de 2023 payé en 2024.

- Pass monuments :

Proposition d'achat de Passeports monuments : L'objet est de pouvoir visiter 4 monuments en France avec ce pass dont la durée est illimitée.

Le prix public est de 45 euros. le CDAS les proposera d'ici quelques jours au tarif de 15 euros le pass.

- Sorties Disney et Astérix :

Lors du GT, une sortie avait évoquée à Disney.

Au CDAS de ce jour ont été actés deux sorties : une à Disney et l'autre à Astérix.

Le prix des billets pour Disney est de 65 €.

Avec la participation du CDAS, les prix : 15 euros pour les enfants de moins de 12 ans, puis 20 , 25 et 30 euros en fonction des QF (150 places réservées pour le 29 juin sans transport - pour mémoire le parking est à 30 euros-).

Billets pour Astérix : Le billet en vente libre pour Astérix est de 52 euros. Le nombre de places est fixé à 200.

Avec la participation du CDAS, le prix : 10 euros pour les enfants de moins de 12 ans, puis 15, 20 et 25 euros en fonction du QF (Date libre sans transport).

Vous devez choisir entre Astérix et Disney et les personnes ayant bénéficiées de Disney en 2023 ne pourront demander à bénéficier de places en 2024.

- Sortie en Baie de somme avec train de la baie de somme le matin et parc du Marquenterre l'après-midi.

Repas libre le midi : cafétéria sur place ou panier pique nique. Départ en car du Havre et de Rouen. Le tarif payé par le CDAS est de 65 euros, avec la participation du CDAS, le prix sera de 15 euros pour les enfants puis 20 ou 25 ou 30 euros en fonction du QF.

- Sortie retraité annulée par manque d'inscription à Deauville.

Une nouvelle proposition sera faite pour le second semestre visite de Rouen ou Dieppe ou le Havre avec sortie en bateau ou petit train, repas du midi et transport. Ou éventuellement une sortie à Saint-Valery avec balade en bateau et repas.

- Sortie Théâtre à Paris :

Une sortie pour les actifs est prévue pour aller voir la pièce de théâtre « Une idée géniale » en Octobre 2024. Le matin sera pour une visite libre. Courant sept ou octobre.

La sélection des jouets sera effectuée le 23 avril par les délégués pour le Noël 2024, il n'y a malheureusement plus qu'un prestataire (Fin de jouet Club qui a été absorbé par l'autre prestataire).

Les conventions avec les Psychologues sont reconduites.

- Le Fonds d'Innovation Local (FIL) :

Concernant les actions innovantes, le cahier des charges est en cours d'élaboration avec une enveloppe de 100 000 euros au niveau national avec 3 thématiques, 3 objectifs et 9 critères.

Le responsable régional a tenté de nous expliquer que le budget était annuel mais avec rien en 2024, mise en œuvre des actions retenues période allant de début 2025 à fin 2026.

Le temps serait-il élastique ?

Pour les OS, cela devient un budget pluriannuel. L'année blanche est-elle une économie pour l'enveloppe des 10 milliards. On ne sait rien sur les critères mais il faudra obligatoirement un projet interdépartemental (2 départements). Délai de 4 mois pour présenter une action. On aura l'ensemble des informations à la fin du premier semestre 2024 pour une réalisation en 2025-2026. D'un programme on passe à un programme triennal. Un groupe de réflexion régional devra se réunir pour fixer un projet commun. Pour information 115 actions réalisées en France en 2023.

Pour l'Intersyndical, il n'est déjà pas simple de travailler en local, alors avec 5 départements, qu'en dire. Surtout que la somme est dérisoire reportée au niveau local par rapport au temps consacré par les délégués.

Mais, nous avons bien compris que cela plaisait beaucoup à notre président, et qu'il fallait que le CDAS 76 soit moteur.

Vote « pour » de l'ensemble des OS concernant le budget 2024.

IV. Poit sur la restauration collective.

La loi Egalim : cette loi vis a obliger les cantines publiques à introduire des produits « bio », « durables » et de proximité. Que ce soit le restaurant RIA de la tisanerie de la préfecture ou l'AGRIA, la part de produits bio est à environ 15 % au lieu de 50 % prévue par la loi.

La loi Egalim va être revisitée prochainement. Les OS sont intervenues pour rappeler que les RIA étaient bien gérés et que les difficultés de fonctionnement des RIA venaient de l'augmentation du prix des matières premières et de l'impact des travaux pour l'Agria en 2021.

Pour respecter la loi « Egalim », un plan d'action pour l'Agria va être mis en place.

Rappelons que le nombre d'agents à la Cité administrative va passer de 1200 à 1900 personnes avec une remise des clés de la troisième tranche le 24 juillet 2024, avec arrivées des agents à partir de septembre et mi-octobre spécifiquement pour la DGFIP.

Les OS sont intervenues pour à nouveau alerter sur les conditions d'accès à l'AGRIA et notamment la file d'attente.

Les OS ont proposé une solution comme à la préfecture : à savoir l'installation d'une badgeuse au niveau des plateaux de la cantine.

Cette demande est faite par les OS dans le but de solutionner cette rupture d'égalité des agents de la Fonction Publique d'Etat.

La triptyque du Président pour l'AGRIA en 2024 c'est :

- pas d'augmentation de prix,
- les respects de la loi Egalim pour le fin d'année,
- diminuer le temps d'attente.

Nous verrons en fin d'année si le plan d'action du Président est atteint.

Pour terminer les OS sont revenus sur l'augmentation du nombre d'agents sur Dieppe et d'étudier la possibilité d'un accès un à un restaurant administratif. Deux pistes sont à l'étude sans plus d'information à ce stade.

Le prochain CDAS le 20 juin 2024.